SST - Sauveteur Secourisme du Travail - Formation initiale

Prévention - Sécurité

Référence formation : 6-SP-SSTI - **Durée : 2 jours**

Objectifs

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention Contribuer à la prévention des risques dans l'entreprise

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Les compétences développées dans ce module :

- Les compétences développées dans ce module :
- - Savoir situer le cadre juridique de son intervention
- - Savoir réaliser une protection adaptée
- - Etre capable d'examiner une ou des victime(s) avant, pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat cherché
- - Pouvoir alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours au sein de la structure
- - Etre en mesure de secourir la ou les victime(s) de façon appropriée
- - Pouvoir situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention au sein de sa structure
- - Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- - Avoir un rôle d'informateur des situations dangereuses repérées auprès des personnes chargées de la prévention au sein de la structure
- (plan d'organisation)

Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la

XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56
N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

profession
- Connaître son rôle de sauveteur secouriste du travail
- Connaître le cadre juridique de son intervention en entreprise et hors entreprise

Protéger

- Connaître l'alerte aux populations et savoir la mettre en œuvre
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

Examiner

- Examiner la ou les victime(s) avant et pendant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Rechercher la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions

Faire alerter ou alerter

- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personnes(s)chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des
- situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Secourir

- Choisir et effectuer l'action appropriée à l'état de la victime en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données
- techniques
- Surveiller l'amélioration ou l'aggravation de l'état de la victime et adapter sa conduite si besoin, jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention
- Se positionner comme acteur de la prévention

Savoir caractériser les risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer les dangers et informer les personnes exposées

- Déterminer les risques et les dommages possibles

Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention

- Supprimer ou réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les élémenst liés à une situation dangereuse repérée
- Etre force de proposition sur les pistes d'amélioration

Si besoin

- Situations inhérentes aux risques spécifiques

Epreuve certificative : évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Périodicité de maintien des compétences : 2 ans

- Périodicité de maintien des compétences : 2 ans

Remarques : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 12 à 14 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif. Inscription minimale 15 jours avant le début de la formation.

- Remarques : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 12 à 14 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif. Inscription minimale 15 jours avant le début de la formation.

Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 - INRS

- Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 - INRS

Contexte réglementaire : Art. L.4121-1, R.4224-15 et R.4224-16 du Code du Travail

- Contexte réglementaire : Art. L.4121-1, R.4224-15 et R.4224-16 du Code du Travail

Organisation	Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56
N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

Profil formateur	• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention • Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité
Moyens pédagogiques	• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur. • Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion. • Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle. • Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques. • Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)
Moyens techniques en formation présentielle	Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : • Ordinateurs • Vidéo projecteur ou Écran TV interactif • Tableau blanc ou Paper-Board
Moyens techniques en formation distancielle	A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant. • Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur. • Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise. • L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. • Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation. • Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com
Modalités d'évaluation	• Positionnement préalable oral ou écrit. • Feuille de présence signée en demi-journée. • Evaluation des acquis tout au long de la formation. • Questionnaire de satisfaction • Attestation de stage à chaque apprenant • Evaluation formative tout au long de la formation. • Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification **NULL** : https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL
Public concerné	Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle
Adaptation pédagogique et matérielle	Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par

email à handicap@xxlformation.com

XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56
N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76